



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

## Réunion ordinaire du Conseil d'administration Le 10 juin 2021 à 19h30

### Zoom

Participer à la réunion Zoom  
<https://us02web.zoom.us/j/81728763498>  
ID de réunion : 817 2876 3498

#112, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury | Edmonton (Alberta)

## Procès-verbal

<b>Membres présent</b>	Ijab Khanafer, Abdourahmane Diallo, Amy Shafey, Philippine Smith, Mélanie Grell, Julie Lussier, Guylaine Fournier, Christian Daniel
Absent :	Vaninah Verahsawmy, Dominique Rhul, Ndeye Fatou Ngom,
<b>Employée</b>	Mireille Péloquin, directrice désignée David Caron, contractuel

### 1. Bienvenue

Ijab Khanafer, présidente, souhaite la bienvenue à tous. La réunion débute à 19h33

### 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 29 avril, du 27 mai et de la motion courriel du 3 juin 2021.
4. Rapport de la trésorière
  - a. Rapport financier au 31 mai 2021
  - b. A l'Aventure
  - c. Père Lacombe
  - d. Frais de retard
5. Politique admissibilité – temps partiel
6. Politique de reconnaissance
7. Calendriers
8. Rapport des coordonnateurs
9. Rapport de la direction
  - a. Plan d'affaires
  - b. Refonte des politiques du CSCN
10. Varia
11. Date de la prochaine rencontre
12. Fin de la rencontre



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

**Proposition de l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout d'un huit clos à varia.**

**Adoptée**

**3. Adoption du procès-verbal du 29 avril, du 27 mai et de la motion courriel du 3 juin 2021.**

La motion qui a circulé par courriel concernait la performance d'un employé du CEPP. La direction recommandait le renvoi de l'employé en question. Le dossier de l'employé en question a été partagé avec les membres. Suite aux discussions par courriel, la résolution suivante a été votée.

**Proposition du remerciement du coordonnateur du service Avant et après école de l'École Père Lacombe effectif fin journée le 4 juin 2021.**

**Adoptée**

**Proposition de l'adoption du procès-verbal du 29 avril, du 27 mai et de la motion courriel du 3 juin 2021.**

**Adoptée**

**4. Rapport de la trésorière**

**a. Rapport financier au 31 mai 2021**

Le rapport financier du 1<sup>er</sup> juillet au 31 mai 2021 est présenté par la trésorière.

Vu la bonne santé financière du CEPP, l'équipe administrative est demandée de préparer un estimé pour l'amélioration des terrains de jeux à l'Aventure, Belle Nature et Gabrielle Roy préscolaire. Une demande de subvention pour le Community Initiative Program sera recommandée pour faire doubler un éventuel investissement du CEPP. Les parents avaient indiqué dans le sondage annuel la nécessité d'améliorer les terrains de jeux.

**Proposition de l'adoption du rapport financier du 31 mai 2020.**

**Adoptée**

**b. A l'Aventure**

Vu que le nombre d'inscriptions aux deux sites à Saint Albert sont faible, nous avons exploré la possibilité de combiner ces deux services pour les deux mois d'été, soit juillet et août. Les inscriptions pour le mois de septembre sont promettantes, alors cette mesure sera temporaire. Nous estimons des épargnes de plus ou moins 12,000\$ en faisant ce jumelage. Les parents des enfants affectés n'ont pas encore été approchés.

**Proposition de jumeler les services Aventure et Belle Nature, sur le site Belle Nature pour les mois de juillet et août 2021 et que cette mesure temporaire soit bien expliquée aux parents affectés.**

**Adoptée**



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

**c. Père Lacombe**

Ce site n'est pas rentable et ne l'a pas été dans le passé sauf pour une brève période de temps lorsque l'éducatrice-chef avait ses trois enfants inscrits au programme. Est-ce que le CEPP veut continuer à subventionner ce service? Deux possibilités sont à l'étude;

- 1) Fermer le service par manque d'intérêt. Advenant une fermeture, le CEPP est à risque de perdre pour toujours ce site qui pourra être repris par un autre organisme ou un individu privé.
- 2) Offrir des inscriptions à temps partiel, soit seulement le matin ou l'après-midi. Cette option n'existe pas pour les autres sites, car la plupart sont pleins. Nous pourrions considérer faire un projet pilote pour ce site et voir d'ici un an la possibilité de le rentabiliser. Ma crainte de le fermer, c'est qu'un autre organisme ou individu vont prendre la relève et nous perdrons notre pied à terre à cette école. Nous pourrions offrir, garde matin seulement, garde pm seulement, garde pour 2 ou pour 3 jours – temps partiel, service ponctuel (quelques semaines ici et là ou quelques jours ici et là).

**Proposition d'effectuer un sondage auprès des parents de l'école pour déterminer le besoin pour des services qui offrirait plus de flexibilité (demi-journée, temps partiel, drop-in). Advenant une réponse positive d'offrir un service de garde d'Avant et après école à l'École Père Lacombe avec plus d'options l'administration est mandatée de procéder à la mise-en-œuvre dès le 1er septembre 2021 pour ce site seulement et en phase pilote pour l'année 2021-22.**

**Adoptée**

**d. Frais de retard**

L'octroi CAGJE nous obligeait de ne pas charger plus que 25\$ par jour aux parents ce qui rendait notre procédure de charger aux parents un supplément de 1\$ par minute lorsqu'ils étaient en retard pour récupérer leur enfant. Cette procédure est en place pour tous les Avant et après école ainsi que le site Aventure. Est-ce que cela vous convient que cette procédure soit réinstaurée pour les sites Belle Nature et Gabrielle-Roy préscolaire?

**Proposition de charger 1\$ par minute aux parents qui sont en retard pour récupérer leurs enfants en fin de journée et ce pour tous les sites et programmes du CEPP.**

**Adoptée**

**5. Politique admissibilité – enfants temps partiel**



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

Les recherches suivantes avec d'autres services de garde ont été effectués.

Pommes de reinette Calgary : n'offre pas l'option de temps partiel  
Les petits boucs à Grande Prairie : n'offre pas l'option de temps partiel  
La petite Academy : n'a pas retourné mon appel (2 x laisser un message)  
Les petits Oursons à Saint Paul : pas de retour d'appel

Madame Picolo à Fort McMurray : offre temps partiel sous la condition que les jours vont possiblement changer. Les parents des temps partiels sont avertis lorsqu'ils commencent à qu'advenant une inscription temps plein, ils auront à augmenter à temps plein ou cédé leur place a la nouvelle inscription. Ils sont aussi avertis qu'il se peut que les jours et nombre de jours choisi risque de changer, cela dépend de l'âge de l'enfant, le groupe et les ressources humaines. Les parents sont donner 30 jours d'avis sur les changements.

J'ai aussi contacté des garderies anglophones, une à Westlock, une à Legal et deux à Morinville. La garderie a Westlock est pleine avec une liste d'attente, elle n'accepte pas de temps partiel. La garderie de Legal est presque pleine et ne prendra pas de temps partiel. Une des deux à Morinville offre du temps partiel, tandis que l'autre l'offre seulement sous certaines conditions qu'elle négocie avec les parents.

Lorsque la garderie est opérée par un individu, le parent semble pouvoir négocie avec le propriétaire. Je note aussi que les garderies qui sont pleines n'offrent pas l'option temps partiel ou le décourage. L'option temps partiel semble être une stratégie pour rentabiliser un service qui n'est pas plein.

**Proposition d'ajouter à la politique d'admissibilité les points suivants à la politique d'admissibilité concernant les places à temps partiel:**

- 1. Accepter des inscriptions temps partiel aux préscolaires seulement sur 2 ou 3 jours. Deux jours étant les mardis et le jeudi, trois jours étant les lundi, mercredi et vendredi.**
- 2. Accepter des inscriptions préscolaires temps partiels seulement lorsqu'il y a des places libres**
- 3. Toute inscription à temps plein aura priorité sur une inscription temps partiel.**
- 4. Advenant que le service préscolaire soit plein, l'inscription avec le moins d'ancienneté doit être contacter et demander de céder sa place à l'inscription temps plein.**
- 5. Advenant que l'inscription temps partiel ne cède pas sa place, mais modifie sont inscription a temps plein, nous passerons à la prochaine inscription temps partiel avec le moins d'ancienneté.**
- 6. Les parents sont avertis qu'il se peut que les jours et nombre de jours choisi risque de changer, cela dépend de l'âge de l'enfant, le groupe et les ressources humaines. Les parents sont donner 30 jours d'avis sur les changements.**

**Adoptée**

## **6. Politique de reconnaissance**



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

Mélanie Grell et Mireille se sont rencontrées pour discuter de politique de reconnaissance que vous trouverez dans le drive. Nous sommes d'avis que le CEPP devrait avoir dans son budget un montant dédié à la reconnaissance des employés pour permettre et même encourager la valorisation des employés par l'équipe administrative et par le Conseil d'administration.

**Proposition de l'adoption de la politique de reconnaissance avec la modification 750\$ pour 15 ans de service.**

**Adoptée**

## **7. Calendrier 2021-22**

Les calendriers pour la prochaine année (Google drive), sont présenté. Les mêmes congés sont prévu pour la prochaine années, sauf une différente date. Ce calendrier est distribués aux parents afin de les prévoir d'avance surtout sur les jours de fermeture.

**Proposition de l'adoption des calendriers pour la période du 1 juillet 2021 au 30 juin 2022.**

## **8. Rapport des coordonnateurs**

Le rapport des coordonnateurs sera placé dans le drive et le lien envoyer aux membres. Tous sont invités d'en prendre connaissance et d'envoyer leur rétroaction à Mireille.

## **9. Rapport de la direction**

### **a) Plan d'affaires**

Le travail de développement du plan d'affaires se poursuit. David dit qu'il aura terminé ce travail pour la fin juin.

### **b) Refonte des politiques du CSCN**

Le CSCN a annoncé une consultation auprès des organismes communautaires et des conseils d'écoles pour la refonte de leurs politiques. Nous avons jusqu'au 22 juin pour offrir notre rétroaction. Je n'ai rien trouvé dans la refonte qui indique un appui envers les services de gardes logés à l'intérieur des écoles francophones. Je trouve toujours pertinent que certains membres du conseil d'administration rencontrent les conseillers scolaires pour souligner le manque d'appui et de reconnaissance.

## **10. Varia**

### **a) Élection automne 2021**

Abdourahmane, Amy et Ijab termineront leur mandat de trois ans cette automne et ne peuvent pas se présenter à nouveau. Un tour de table indique que certain vont continuer leur mandat, tandis que d'autres ne poursuivront pas. Tous sont invités de prendre l'été pour y réfléchir car la continuité est importante pour assurer la bonne gestion du CEPP.



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

**b) Ressources humaines**

**Proposition d'un huit clos. Adoptée**

**Proposition de la levée du huit clos. Adoptée**

**Proposition d'offrir 8,750\$ comme quittance à l'employé en question. Adoptée**

**11. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu durant la semaine de fin août, début septembre. Un sondage vers la mi-août sera envoyé pour arrêter une date.

**12. Fin de la rencontre**

La réunion prend fin à 21h18 par épuisement des points à l'ordre du jour.